

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT (Personne physique)

Nom		Prénom		Date de naissance		N° d'intervenant	
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)				App.	Ville, village ou municipalité		
Province		Pays	Code postal	Téléphone (domicile)		Téléphone (bureau)	Poste
Adresse de courrier électronique							

1.2 TITULAIRE DU BAIL D'EXPLOITATION

☐ ENTREPRISE	Nom de l'entreprise		N° matricule (NEQ)		N° d'intervenant				
ou		Nom		Prénom		Date de naissance		N° d'intervenant	
☐ PARTICULIER									
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)				App.	Ville, village ou municipalité				
Province		Pays	Code postal	Téléphone (domicile)		Téléphone (bureau)	Poste		
Adresse de courrier électronique									

1.3 ADRESSE DE CORRESPONDANCE (Si différente de celle du titulaire)

Nom de l'entreprise		N° matricule (NEQ)		N° d'intervenant			
Nom		Prénom		Date de naissance		N° d'intervenant	
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)				App.	Ville, village ou municipalité		
Province		Pays	Code postal	Téléphone (domicile)		Téléphone (bureau)	Poste
Adresse de courrier électronique							

SECTION 2 LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

(Tous les champs sont obligatoires)

Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie		Rang		Lot		Bloc	
Carte SNRC :							
Nouvelle exploitation ?		☐ Oui		☐ Non*		*Si non, N° du site MRNF : (ex.: 22A05-003)	
Coordonnées UTM NAD 1983 :		Est		Nord		Zone N°	

SECTION 3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXPLOITATION

Votre référence :			
(Tous les champs sont obligatoires)			
Durée demandée : ☐ 1 an ou ☐ 2 ans ou ☐ 3 ans			
Date projetée du début de l'exploitation :		Extraction annuelle prévue : ☐ t.m. ou ☐ m.c.	
Exploitant(s) actuel(s) :			
But de l'exploitation : _____ (ex. : vente de matériel, terrassement, construction de la route (numéro))			
COCHER LA OU LES SUBSTANCES VISÉES	☐ Sable	☐ Terre jaune	☐ Résidus miniers inertes* (*voir détails à la section 5)
	☐ Gravier	☐ Moraine	
	☐ Réserve de sable ou de gravier déjà présente sur le site	☐ Argile commune	
	☐ Autres, spécifier : _____		

SECTION 4 AUTRES PERMIS OU AUTORISATIONS CONNEXES À OBTENIR AUPRÈS DU MRNF

Dans le cadre de la réalisation de votre projet, veuillez nous informer si des demandes additionnelles seront soumises au bureau régional concerné du MRNF afin d'obtenir une autorisation ou un permis.

Cocher la ou les cases appropriées :

- ☐ Permis d'intervention forestière (MRNF)
- ☐ Autorisation pour la construction d'un chemin (MRNF)
- ☐ Baux de location (MRNF)
- ☐ Autres, spécifier : _____

Consultation autochtone :

La Couronne a le devoir de consulter les communautés autochtones concernées par votre demande de bail. Cette consultation doit se faire sur l'ensemble des droits, permis et autorisations relatifs à votre projet d'exploitation. La consultation autochtone ne débutera qu'au moment où les demandes de permis et d'autorisations connexes à votre demande de bail seront déposées au MRNF.

SECTION 5 DOCUMENTATION À JOINDRE

Les documents sont exigés en vertu de la Loi sur les mines (RLRQ, c. M-13.1) et du Règlement sur les mines (RLRQ, c. M-13.1, r.2).

- ☐ Plan exigé par règlement (art. 48), dont l'échelle n'est pas inférieure à 1:50 000 indiquant la localisation du site à exploiter. Au lieu d'un plan, il est possible de soumettre un fichier de formes (les fichiers ayant les extensions .shp, .dbf, .shx et .prj)
- ☐ Loyer correspondant à la durée du bail, soit un montant de 361,00 \$ pour chaque année demandée. Si chèque, payer à l'ordre du ministre des Finances.
- ☐ Arrêté ministériel autorisant une municipalité à effectuer des travaux d'entretien et de réfection d'un chemin du domaine de l'État, si la présente demande vise la réalisation de ces travaux.

Important :

Lorsque la demande concerne une aire d'exploitation pour laquelle une autorisation est requise en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), l'échelle de la carte ne doit pas être inférieure à 1:5 000 et cette carte doit indiquer, le cas échéant:

- les limites du site faisant l'objet de la demande et le territoire avoisinant jusqu'à un minimum de 150 mètres; y inscrire le nom et le tracé des chemins publics, selon le Code de la sécurité routière, des voies d'accès existantes et à construire, des cours d'eau ou des lacs, l'emplacement des puits ainsi que l'emplacement et la nature de toute construction, terrain de camping ou établissement récréatif;
- l'aire d'exploitation proposée, y compris la localisation des équipements, des aires de chargement, de déchargement et de dépôt des matériaux produits, des aires sur lesquelles sont entreposés des résidus; l'emplacement des aires d'entreposage des terres de découverte et du sol végétal et, s'il y a lieu, celui des faces d'exploitation (front de taille); la date de l'établissement de la carte.

*Pour l'exploitation de résidus miniers, indiquer leur provenance et fournir un document certifiant qu'ils sont inertes.

SECTION 6 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations annuelles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

DATE : SIGNATURE :

Mode de paiement alternatif

- ☐ Je désire effectuer le paiement du loyer _____ \$ à partir du solde de compte de l'intervenant numéro _____
- ☐ Par carte de crédit (en ligne sur le site GESTIM)

Important :

- Le formulaire et les documents à joindre doivent être transmis par courriel uniquement. Les originaux ne doivent pas être transmis par la poste.
- Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué.
- Il est interdit de fournir des données bancaires (carte de crédit) sur ce formulaire.

Veuillez transmettre le formulaire, ainsi que les documents requis, par courriel au services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

Nous joindre :
Téléphone : 418 627-6292
Sans frais : 1-800-363-7233
services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

Note

Tout dépôt de rapport d'extraction et d'aliénation de substances minérales de surface doit être fait dans le site Internet GESTIM, Gestion des titres miniers, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Pour ce, le titulaire du bail doit être membre de GESTIM. La demande d'abonnement gratuit se fait par GESTIM, <https://gestim.mines.gouv.qc.ca>. L'abonnement prend effet de 5 à 10 jours après la date de la demande.